

PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 1 7 MAR. 2017

CABINET

Affaire suivie par : Linda SAYOUD 04 73 98 63 20 linda.sayoud@puy-de-dome.gouv.fr

La Préfète du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les maires du Puy-de-Dôme En communication à Madame la Secrétaire générale de la préfecture et Mesdames et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement

OBJET: Cérémonie du 19 mars 2017

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

<u>P.J.:</u> Message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

La loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars, « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Cette date correspond à un hommage officiel de la Nation, rendu chaque année dans tous les départements et dans toutes les collectivités d'Outre-Mer.

Je vous remercie de veiller dans votre commune au bon déroulement de cette cérémonie officielle, au cours de laquelle vous donnerez lecture du message ministériel ci-joint. <u>Ce message est le seul dont il devra être fait lecture</u>. Je vous indique également que dans l'hypothèse où un membre du corps préfectoral, représentant de l'État, serait présent lors de cette cérémonie dans votre commune, il lui appartient de lire ce message.

Je vous rappelle que comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés. Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés à cette occasion soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Danièle POLVÉ-MONTMASSON

N.

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Message du Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens combattants et de la mémoire

(19 mars 2017)

Il y a cinquante-cinq ans les Accords d'Evian, signés le 19 mars 1962, officialisaient la sortie de huit années de combats qui ont endeuillé et déchiré plusieurs centaines de milliers de familles de part et d'autre de la Méditerranée. Cette guerre, dont le nom était tu, a causé des souffrances et des douleurs dont la vivacité des souvenirs nous rassemble, aujourd'hui, dans un même hommage.

Nous honorons la mémoire des combattants de ces conflits : les appelés et rappelés du contingent, les militaires de carrière, les membres des forces supplétives ou assimilés, les forces de l'ordre originaires de métropole et d'Afrique du Nord.

Nous n'oublions pas les civils de toutes origines, de toutes confessions, victimes d'exactions, de représailles, déracinés de leur terre natale et désemparés à leur arrivée en métropole.

Enfin, nous pensons bien sûr aux disparus civils et militaires.

Le travail de mémoire est nécessaire d'abord, pour panser les plaies qui demeurent encore vives en France et en Algérie, ensuite pour les reconnaître toutes, afin de les rassembler dans une démarche de rapprochement des peuples.

S'il faut inscrire le souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc dans notre mémoire collective, il nous appartient aussi de transmettre leur histoire aux plus jeunes de nos concitoyens. Pour que la paix, la solidarité et la tolérance s'érigent en ambition commune.

Plusieurs initiatives annoncées l'année dernière, par le Président de la République François Hollande, à l'occasion du discours qu'il a prononcé lors de la journée du 19 mars verront le jour cette année.

L'exposition sur les mémoires de la guerre d'Algérie, de l'Office national des anciens combattants, illustrée de témoignages de ceux qui ont vécu l'histoire sera présentée d'ici la fin de l'année 2017, avec le concours de l'Education nationale, dans les collèges et les lycées.

Sous l'égide du ministère de la culture les plus belles pièces des collections des musées français sur l'histoire de la France et de l'Algérie seront exposées au Mucem, à Marseille.

Ces démarches historiques et mémorielles sont nécessaires pour lutter contre les tentations de raccourcis et de travestissements dont sont trop souvent l'objet les évènements qui ont eu cours en Afrique du Nord il y a plus de cinquante-cinq ans.

Nous appuyer, avec lucidité, sur l'histoire commune entre la France et l'Algérie est la seule voie pour tisser des liens d'amitié et de fraternité, pour que nos deux peuples regardent ensemble vers l'avenir.